



**PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023**  
Conseil supérieur de la langue française

Québec 

Cette publication a été produite  
par le Conseil supérieur de la langue française.  
800, place D'Youville, 13<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3P4  
Téléphone: 418 643-2740  
Télécopieur: 418 644-7654  
Site Web: [www.cslf.gouv.qc.ca](http://www.cslf.gouv.qc.ca)  
Courriel: [cslf@cslf.gouv.qc.ca](mailto:cslf@cslf.gouv.qc.ca)

Vous trouverez sur le site Web du Conseil supérieur de la langue française  
la liste des membres, les avis, les communiqués de presse, les données statistiques  
et de nombreux autres renseignements.

© Gouvernement du Québec, 2018

Dépôt légal – 2018  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-550-80737-7 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-80738-4 (version PDF)

## Lettre de la ministre

**Monsieur Jacques Chagnon**

Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires, bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer à l'Assemblée nationale du Québec le Plan stratégique 2018-2023 du Conseil supérieur de la langue française, conformément à la Loi sur l'administration publique.

Ce plan stratégique expose la vision d'avenir, les enjeux et les orientations qui guideront les actions de l'organisme au cours de la période visée, de même que les objectifs de résultats à atteindre d'ici le 31 mars 2023, les indicateurs de performance et les cibles permettant d'en témoigner.

Les engagements contenus dans ce plan contribueront à la réalisation des orientations gouvernementales en matière de langue française, qui visent sa protection et sa promotion, ainsi qu'aux objectifs de développement durable pertinents.

Je souscris entièrement aux stratégies énoncées dans ce document et puis vous assurer que le personnel du Conseil supérieur de la langue française consacrera toute l'énergie nécessaire à la mise en œuvre de son plan stratégique 2018-2023.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre responsable de la Protection  
et de la Promotion de la langue française,



**Marie Montpetit**  
Québec, avril 2018



## Lettre du président

**Madame Marie Montpetit**

Ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française  
Ministère de la Culture et des Communications  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande Allée Est, bloc A, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre le Plan stratégique 2018-2023 du Conseil supérieur de la langue française. Ce plan s'inscrit dans les orientations gouvernementales relatives à la protection et à la promotion de la langue française et tient compte des objectifs de développement durable appropriés.

Il résulte de plus des réflexions et des discussions menées par les membres du Conseil et par son personnel, s'appuie sur des constats et des analyses tirés de diverses recherches produites par l'organisme et s'inspire enfin des préoccupations au regard du dossier linguistique exprimées par différents acteurs de la société civile, et ce, dans le cadre de la consultation tenue en 2016 sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Je tiens à vous assurer de l'engagement du Conseil à mettre en œuvre ce plan stratégique, lequel guidera les actions à réaliser au cours des prochaines années.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,



**Pierre Boutet**

Québec, avril 2018



## Table des matières

MISSION	<b>9</b>
VISION	<b>9</b>
CONTEXTE	<b>9</b>
CHOIX STRATÉGIQUES	<b>14</b>
TABLEAU SYNOPTIQUE	<b>18</b>





## Mission

Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a pour mission de conseiller le ou la ministre responsable de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec. De plus, il peut informer le public sur toute question qui concerne le français au Québec.

## Vision

Un organisme public qui est une référence quant aux enjeux linguistiques au Québec et aux façons d'adapter la politique linguistique pour consolider la place du français comme langue commune de la vie publique.

## Contexte

Le CSLF, au même titre que d'autres acteurs au sein de l'État et de la société civile, est convaincu de l'importance du français, langue de cohésion sociale, pour la nation québécoise. Comme l'affirme la nouvelle Politique québécoise de la culture, la langue française permet de traduire une vision du monde, d'exprimer la culture québécoise et d'y accéder. Cette politique privilégie ainsi des stratégies qui valorisent l'usage de la langue française dans la sphère publique afin de renforcer la place qu'elle y occupe.

Dans cette perspective, le CSLF établit et exerce ses activités autour de quatre préoccupations majeures, soit :

1. le français, langue du travail;
2. la francisation des immigrants et leur insertion socioéconomique et civile;
3. la maîtrise du français par tous les Québécois;
4. l'exemplarité et le rôle moteur de l'Administration et du secteur public.

Ces axes d'intervention, et les travaux de recherche qui y seront associés, s'inscrivent en continuité avec ceux indiqués dans le Plan stratégique 2013-2016 et sont aussi en conformité avec les quatre domaines prioritaires d'action qui avaient été présentés dans l'avis intitulé *Redynamiser la politique linguistique du Québec*, rendu public par le CSLF en 2013.

Ces domaines sont ici brièvement repris aux fins de décrire la situation actuelle du français, exercice s'appuyant aussi sur différentes préoccupations exprimées par des acteurs de la société civile dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec ainsi que sur des constats tirés de diverses recherches du CSLF.

Bien que le contexte dans lequel le CSLF assure sa mission soit en constante évolution, et qu'il l'ait été ainsi depuis l'adoption et la mise en œuvre du dernier plan stratégique, les assises juridiques sur lesquelles repose le mandat de l'organisme demeurent par contre les mêmes, tout comme les objectifs qui y sont associés et qui s'articulent autour du français, établi comme langue commune.

Le présent plan stratégique prend de plus en compte les orientations gouvernementales concernant la langue française, lesquelles visent essentiellement à assurer sa protection et sa promotion.

En ce qui a trait d'abord à la langue du travail, les données de recensement de Statistique Canada de 2006 et de 2016 démontrent que l'usage au moins régulier du français au travail est demeuré stable, que l'usage du français à égalité avec celui de l'anglais a pour sa part augmenté et que la proportion de travailleurs ayant déclaré utiliser le français de façon prédominante a diminué. Une enquête de l'Office québécois de la langue française diffusée en novembre 2017 montre aussi que depuis près de deux décennies, il y a une relative stabilité du français au travail. La langue française demeure par contre fragile au regard de divers facteurs favorisant l'usage de l'anglais au travail, dont la croissance de certains secteurs d'activité, comme ceux des services professionnels, scientifiques et techniques. Cette perspective a d'ailleurs été documentée par le CSLF dans une étude produite en 2016 sur les usages linguistiques des travailleurs d'entreprises de haute technologie de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec et sur les facteurs pouvant avoir une incidence sur eux. Il y a entre autres été constaté que dans le secteur, ces usages sont notamment influencés par l'utilisation de la technologie et par les pratiques d'internationalisation.

La présence grandissante de l'anglais dans le monde du travail mérite un examen plus approfondi, confirmant que la langue du travail doit demeurer un domaine prioritaire de recherche pour le CSLF, et ce, d'autant qu'elle agit sur des considérations posées en amont, telle la langue d'enseignement.

La connaissance d'une autre langue que le français, généralement l'anglais, est certes un atout pour un certain nombre de professions et de secteurs d'activité. Cela dit, le bilinguisme ne peut ni ne doit devenir une exigence systématique dans le monde du travail, tout comme l'usage de l'anglais à égalité avec celui du français ne saurait devenir une réalité pour tous les milieux de travail. Au Québec, le français doit demeurer la langue normale et habituelle du travail.

La Stratégie partenariale de promotion et de valorisation de la langue française 2016-2021, intitulée *Le français, notre affaire!*, vise dans cette optique à renforcer le français comme langue du travail et des services, et cible plus particulièrement les personnes immigrantes qui n'ont pas le français comme langue d'usage courant et qui travaillent au sein d'entreprises de moins de 50 employés.

Par ailleurs, au regard de la francisation des immigrants et de leur insertion socioéconomique et civile, la Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion, intitulée *Ensemble, nous sommes le Québec*, rendue publique en 2016, reconnaît pour sa part l'apport des immigrants au développement socioéconomique du Québec et priorise leur intégration professionnelle. Elle vise, entre autres, un meilleur arrimage entre les candidats sélectionnés au sein de la catégorie de l'immigration économique et les besoins de main-d'œuvre. Elle insiste de plus sur l'importance de cette francisation comme vecteur destiné aussi à assurer la vitalité de la langue française.

Le maintien des problématiques de la francisation des personnes immigrantes et de leur insertion dans les réseaux francophones de travail et de la société civile au titre de domaines prioritaires du CSLF pour la période 2018-2023 s'inscrit ainsi dans les orientations et préoccupations gouvernementales en ces matières.

Pour de nombreux immigrants, trouver un emploi correspondant à leurs qualifications et à leurs aspirations professionnelles constitue un défi de taille, en particulier pour ceux qui ne maîtrisent pas le français. Il importe de considérer à cet égard que parmi ceux admis de 2012 à 2016, environ 40 % ne connaissaient pas le français, proportion qui varie toutefois selon les catégories d'immigration. Par ailleurs, même si d'autres ont déclaré le connaître, cela ne signifie pas nécessairement qu'ils le maîtrisaient suffisamment pour participer pleinement à la vie sociale et économique en français.

Une fois que les personnes immigrantes se sont installées au Québec et ont participé aux cours de francisation, leur apprentissage du français se poursuit. Ce processus peut notamment se renforcer par l'accès aux divers espaces de socialisation en français que peuvent représenter notamment les études postsecondaires, le milieu de travail, les réseaux sociaux ou la vie de quartier.

Un autre sujet de préoccupation du CSLF réside du côté de la maîtrise du français par tous les Québécois, auquel il a consacré un avis en 2015. Il y rappelle que bien qu'elles ne fassent pas explicitement l'objet de dispositions dans la Charte de la langue française, la qualité et la maîtrise de la langue n'en demeurent pas moins deux composantes essentielles au maintien et au rayonnement du français au Québec, voire assurément ailleurs aussi dans la francophonie.

L'intérêt que portait alors le CSLF et qu'il porte toujours à une amélioration de la maîtrise de la langue française est notamment lié à la volonté d'assurer sa vitalité et de protéger au même moment son statut de langue commune dans la sphère publique. Il tient également du fait qu'il considère comme essentiel que chacun dispose des compétences lui permettant de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Québec.

Dans un contexte de concurrence avec d'autres langues, la capacité qu'a le français de se maintenir, sinon d'occuper davantage l'espace public est liée à la maîtrise qu'en ont les citoyens. Ce souhait, pour se concrétiser, ne peut reposer sur la seule compétence linguistique des personnes et doit ainsi s'appuyer sur certaines conditions le permettant.

Par conséquent, afin de contribuer efficacement à la cohésion sociale, les stratégies d'amélioration de la maîtrise du français doivent considérer, davantage que jamais, les personnes issues de l'immigration, attendu que de faibles compétences linguistiques constituent un facteur d'exclusion pour quiconque.

Le CSLF est aussi d'avis que le français est le fondement sur lequel s'appuient tous les apprentissages scolaires et que sa maîtrise favorise la réussite. L'amélioration des compétences en français passe nécessairement par l'école, à tous les niveaux. Cette préoccupation est aussi traduite dans la Politique de la réussite éducative, rendue publique en 2017, notamment en ce qu'elle vise – d'ici 2022 – à augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie.

Le CSLF juge enfin que la langue, par son rôle et ses multiples fonctions, est la matrice de la culture. Bien davantage qu'un outil d'expression et de communication, elle en est un d'appréhension du réel et du savoir. Elle est bien évidemment créatrice d'identité. Les stratégies élaborées autour de la culture doivent donc voir à renforcer et à valoriser l'usage ainsi que la maîtrise de la langue française.

La quatrième et dernière préoccupation du CSLF au regard de la mise en œuvre de son plan stratégique 2018-2023 a trait à l'exemplarité et au rôle moteur de l'Administration et du secteur public. L'État et chacune de ses composantes se doivent ainsi de respecter l'ensemble des éléments de la politique linguistique qui les concernent. Leur caractère exemplaire ne peut qu'avoir un effet déterminant sur la francisation de plusieurs secteurs d'activité de la société.

La volonté gouvernementale d'engager l'administration publique dans ce rôle repose en grande partie sur la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, adoptée en 2011. Le CSLF estime que l'Administration doit jouer de façon optimale son rôle moteur en ce qui a trait à la promotion du français, langue commune, et à la francisation du monde du travail. Il est également d'avis que dans le contexte général de la Stratégie numérique du Québec, rendue publique en 2017, et de celui, plus particulier, de la Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, diffusée en 2016, les interventions de l'État sur le Web 2.0 doivent être mieux encadrées, étant donné son degré d'utilisation dans les communications avec les citoyens et les entreprises.

Le plan stratégique 2018-2023 du CSLF contribue également à la cohérence de l'action gouvernementale en matière de développement durable. Pour ce faire, il tient compte du principe de la protection du patrimoine collectif, s'alignant ainsi sur trois objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, c'est-à-dire :

5. renforcer l'accès à la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (objectifs 1.1, 2.1 et 2.2). Rappelons que cet objectif vise précisément à soutenir l'Agenda 21 de la culture du Québec. Les objectifs stratégiques du CSLF qui s'y arriment répondent à l'objectif 3 de cet agenda : Veiller à ce que le français, en tant que langue officielle du Québec, demeure la langue commune de la vie publique de toutes les Québécoises et de tous les Québécois, quelle que soit leur origine, dans le respect de la communauté de langue anglaise et des communautés culturelles ainsi que des nations amérindiennes et de la nation inuite;
6. appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables (objectifs 1.1 et 2.1);
7. soutenir la participation publique dans le développement des communautés (objectif 2.2).

Somme toute, il est primordial de suivre attentivement l'évolution de la situation linguistique pour s'assurer de l'atteinte de l'ensemble des objectifs poursuivis par la politique linguistique du Québec. Parallèlement, il faut continuer de produire et de transmettre des connaissances concernant les enjeux linguistiques au Québec. Il est en outre essentiel de promouvoir l'usage et la maîtrise de la langue française, langue de cohésion sociale, et d'encourager les contributions individuelles et organisationnelles visant le rayonnement du français. Ce que le CSLF fera dans la lignée de ses quatre domaines prioritaires d'action ainsi que dans ses activités de promotion et d'information.

## Choix stratégiques

# ENJEU 1

**Un Québec au fait de l'évolution de l'usage et du statut du français, langue de cohésion sociale.**

Bien que le Québec soit constitué d'une population majoritairement francophone, il n'en demeure pas moins que le français s'y trouve dans une position délicate, notamment en raison du contexte nord-américain, où l'anglais est parlé par environ 300 millions de personnes. On constate d'ailleurs une diminution du poids des francophones de langue maternelle et de langue d'usage à la maison au cours des dernières années. Il faut ajouter à cela les pressions qu'exercent différents aspects de la mondialisation sur l'usage du français, que ce soit comme langue du travail ou des services.

Étant donné que le portrait démolinguistique du Québec est en constante évolution, il est important non seulement de maintenir à jour, mais aussi de faire progresser les connaissances sur les différents enjeux linguistiques qui concernent la société québécoise. Une meilleure compréhension des divers phénomènes qui interviennent dans l'évolution de l'usage et du statut du français permet de mieux relever les défis auxquels fait face la langue française au Québec.

Dans la mesure où cette langue constitue un des facteurs majeurs de cohésion sociale, il est nécessaire de porter une attention constante à la dynamique linguistique en cours et aux tendances, nouvelles ou plus anciennes, qui peuvent amener ou annoncer des changements de tel ou tel aspect de celle-ci. Cette activité de veille s'accomplit avant tout par la conduite de travaux de recherche, dont les résultats visent à mettre en évidence des problématiques et à alimenter la réflexion sur l'adaptation de la politique linguistique à ces enjeux. Ces travaux de recherche dirigés par le CSLF pourront également être réalisés en partenariat avec d'autres chercheurs.

## ORIENTATION 1.1

---

**Contribuer à faire progresser les connaissances sur les questions touchant le français au Québec en mettant à contribution l'expertise scientifique de l'organisme en matière de politique linguistique.**

### Objectif 1.1

Diriger des travaux de recherche et de réflexion dans le but de conseiller le gouvernement sur l'adaptation de la politique linguistique du Québec.

#### Indicateur

Nombre d'études, d'avis ou de mémoires produits et diffusés dans les domaines suivants :

1. le français, langue du travail;
2. la francisation des immigrants et leur insertion socioéconomique et civile;
3. la maîtrise du français par tous les Québécois;
4. l'exemplarité et le rôle moteur de l'Administration et du secteur public.

#### Cible

Trois études, avis ou mémoires par année.

## ORIENTATION 1.2

---

**Assurer auprès de la population et des différents intervenants concernés la diffusion de connaissances sur les questions touchant le français au Québec.**

### Objectif 1.2

Transmettre des connaissances concernant les enjeux linguistiques.

#### Indicateur

Nombre de présentations, de conférences ou d'allocutions dans le cadre de colloques, de congrès et de rencontres officielles.

#### Cible

Deux présentations, conférences ou allocutions par année.

#### Indicateur

Nombre de participations à des activités ou à des rencontres à caractère scientifique.

#### Cible

Deux activités ou rencontres par année.

# ENJEU 2

**La vie en français ainsi que la richesse de la langue française.**

La langue française, langue commune de la vie publique, constitue une valeur fondamentale de la société québécoise. Devenu langue officielle du Québec en 1974, le français confère à cette société son originalité et sa spécificité en Amérique du Nord. Il est au cœur de l'identité culturelle et constitue un vecteur de cohésion sociale.

Pour assurer la pérennité de la langue française comme langue commune de la vie publique, c'est-à-dire comme langue permettant de communiquer, d'interagir et de prendre une part active au développement de la société québécoise, il y a lieu de valoriser l'usage du français dans l'espace public et aussi de favoriser son rayonnement au Québec et au-delà de ses frontières. Dans cet esprit, le CSLF compte poursuivre ses activités d'information et de promotion de l'usage et de la maîtrise du français au Québec, et souligner annuellement, par la remise de prix et de distinctions, la contribution en faveur de la langue française de personnes et d'organisations du Québec et d'ailleurs.



## ORIENTATION 2.1

---

**Valoriser l'usage du français en tant que langue commune dans l'espace public québécois.**

### Objectif 2.1

Promouvoir l'usage et la maîtrise du français au Québec.

#### Indicateur

Nombre d'activités d'information et de promotion.

#### Cibles

Une activité par année.

Cent cinquante publications par année au moyen des actualités linguistiques du site Web, de la page Facebook et du compte Twitter du CSLF.

## ORIENTATION 2.2

---

**Favoriser le rayonnement du français au Québec et au-delà de ses frontières.**

### Objectif 2.2

Souligner les contributions exemplaires de personnes et d'organisations à l'égard de la langue française, au Québec comme ailleurs.

#### Indicateur

Nombre d'activités de remise de prix et distinctions.

#### Cible

Deux activités de remise de prix et distinctions par année.

# Tableau synoptique

## Mission

Le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) a pour mission de conseiller le ou la ministre responsable de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec. De plus, il peut informer le public sur toute question qui concerne le français au Québec.

## ENJEU 1

Un Québec au fait de l'évolution de l'usage et du statut du français, langue de cohésion sociale.

### ORIENTATION 1.1

Contribuer à faire progresser les connaissances sur les questions touchant le français au Québec en mettant à contribution l'expertise scientifique de l'organisme en matière de politique linguistique.

#### Objectif 1.1

Diriger des travaux de recherche et de réflexion dans le but de conseiller le gouvernement sur l'adaptation de la politique linguistique du Québec.

#### Indicateur

Nombre d'études, d'avis ou de mémoires produits et diffusés dans les domaines suivants :

- le français, langue du travail;
- la francisation des immigrants et leur insertion socioéconomique et civile;
- la maîtrise du français par tous les Québécois;
- l'exemplarité et le rôle moteur de l'Administration et du secteur public.

#### Cible

Trois études, avis ou mémoires par année.

### ORIENTATION 1.2

Assurer auprès de la population et des différents intervenants concernés la diffusion de connaissances sur les questions touchant le français au Québec.

#### Objectif 1.2

Transmettre des connaissances concernant les enjeux linguistiques.

#### Indicateur

Nombre de présentations, de conférences ou d'allocutions dans le cadre de colloques, de congrès et de rencontres officielles.

#### Cible

Deux présentations, conférences ou allocutions par année.

#### Indicateur

Nombre de participations à des d'activités ou à des rencontres à caractère scientifique.

#### Cible

Deux activités ou rencontres par année.

## Vision

Un organisme qui est une référence quant aux enjeux linguistiques au Québec et aux façons d'adapter la politique linguistique pour consolider la place du français comme langue commune de la vie publique.

## ENJEU 2

La vie en français ainsi que la richesse de la langue française.

### ORIENTATION 2.1

Valoriser l'usage du français en tant que langue commune dans l'espace public québécois.

#### Objectif 2.1

Promouvoir l'usage et la maîtrise du français au Québec.

#### Indicateur

Nombre d'activités d'information et de promotion.

#### Cibles

Une activité par année.

Cent cinquante publications par année au moyen des actualités linguistiques du site Web, de la page Facebook et du compte Twitter du CSLF.

### ORIENTATION 2.2

Favoriser le rayonnement du français au Québec et au-delà de ses frontières.

#### Objectif 2.2

Souligner les contributions exemplaires de personnes et d'organisations à l'égard de la langue française, au Québec comme ailleurs.

#### Indicateur

Nombre d'activités de remise de prix et distinctions.

#### Cible

Deux activités de remise de prix et distinctions par année.

800, place D'Youville, 13<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3P4  
Téléphone : 418 643-2740  
Télécopieur : 418 644-7654  
Courriel : [cslf@gouv.qc.ca](mailto:cslf@gouv.qc.ca)

[cslf.gouv.qc.ca](http://cslf.gouv.qc.ca)

*Conseil supérieur  
de la langue  
française*

Québec 